



## CCAS D'ODARS

16 allée des Pyrénées  
31450 ODARS  
Téléphone 05.62.71.71.40

Date d'affichage et d'envoi :

### DELIBERATION DU C.C.A.S D'ODARS

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-neuf septembre à 19h00, la Commission du Centre Communal d'Action Sociale d'Odars, dûment convoquée, s'est réunie en la salle de la Mairie sous la présidence de Patrice ARSEGUEL

**PRESENTS :** Patrice ARSEGUEL, Catherine MONTCLUS, Yann HAMON, Florence SIDOBRE, Lydie SCIE, Marie-Ange COUJOU-DELABIE, Andrée BLANC

**ABSENTS :** Audrey HERNANDEZ, Timothée SORIANO

Nombre de membres : En Exercice :9 Présents :7 Votants :7  
Participation : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

### DÉCISION MODIFICATIVE POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET

Le Président indique que le budget 2022 a été voté en déséquilibre et que le chapitre 011 présente une insuffisance de crédits budgétaires d'un montant de 223.56 €.

Les crédits votés sont de 2 500 € alors que les crédits consommés étaient déjà de 2 723.56 € lors du vote du budget.

Afin d'équilibrer le budget du CCAS une décision modificative est obligatoire.

Le Président propose de diminuer l'article 6561 (chapitre D 011) : secours d'urgence de 223.56 € afin d'augmenter l'article 6232 (chapitre D 65) Fêtes et cérémonies du même montant.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, la Commission décide à l'unanimité :

- de diminuer l'article 6561 (chapitre D 011) : secours d'urgence de 223.56 € afin d'augmenter l'article 6232 (chapitre D 65) Fêtes et cérémonies du même montant

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Copie de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Le Président  
**Patrice Arséguel**



Le Maire / Président informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>